

Baignade : **VAL**

Commune : LANOBRE

prélevé le : 10/08/2022

Motif du prélèvement : Contrôle sanitaire prévu par le code de la santé publique

Résultats des mesures de terrain

pH
Transparence Secchi

Résultats

valeur	unité
8,2	unité pH
>1,5	m

Résultats de l'analyse laboratoire

Escherichia coli / 100ml (MP)
Entérocoques /100ml (MP)
Anatoxine A totale
Microcystines analysées -test ELISA
Cyanobactéries toxigènes (exprimées en biovolume)
Cylindrospermopsine totale
Saxitoxine totale

Résultats

valeur	unité
15	n/(100mL)
30	n/(100mL)
<0,100	µg/L
<0,100	µg/L
1,921	mm3/L
<0,040	µg/L
<0,015	µg/L

Valeurs réglementaires

Guide	Impérative
100	1 800
100	660
	0
	0,3
1	
	42
	30

Conclusion sanitaire de l'ARS

Eau conforme aux normes bactériologiques pour la baignade.

Présence significative de cyanobactéries en capacité de libérer des toxines, cependant, les teneurs en toxines sont inférieures aux seuils sanitaires. Consulter les recommandations de la fiche d'information de niveau 1 sur le site de la baignade.

EAU DE QUALITE MOYENNE POUR LA BAINNADE

AVERAGE-QUALITY WATER

WATER VAN GEMIDDELDE KWALITEIT

WASSER VON DURCHSCHNITTLICHER QUALITÄT

AGUA DE CALIDAD INTERMEDIA

Classement du site (2018 à 2021) :
synthèse sur 4 ans d'analyses

Résultats également consultables sur :
<http://baignades.sante.gouv.fr>



BULLETIN A AFFICHER SUR LE LIEU DE BAINNADE



Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

**Délégation Départementale
du Cantal**
Service Environnement et Santé

QUALITE DES EAUX DE BAINNADE **Contrôle sanitaire**

BULLETIN A AFFICHER SUR LE LIEU DE BAINNADE